

Concertation  
Concertation  
Concertation

Concertation  
Information

Information  
Information

Information

Formation

Formation

Formation

Soutien et service

Soutien et service  
aux membres  
aux membres

Soutien et service

Soutien et service  
aux membres  
aux membres

Soutien à l'économie  
sociale et solidaire

Soutien à l'économie  
sociale et solidaire

Consolidation et  
développement

communautaire

Consolidation et  
développement

communautaire

Consolidation et  
développement

communautaire

Promotion

Promotion

Promotion

Partenariat

Partenariat

Représentation

Partenariat

Partenariat

Représentation

Représentation

Recherche

Recherche

Recherche



# *Bienvenue* dans le réseau

Juin 2010

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation des CDC</b>	
<b>1.1 Une CDC c'est... .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Spécificité des CDC dans le mouvement communautaire.....</b>	<b>4</b>
<b>1.3 Mission d'une CDC .....</b>	<b>4</b>
<b>1.4 Dix volets d'intervention</b>	
<b>.1 Concertation .....</b>	<b>5</b>
<b>.2 Information .....</b>	<b>5</b>
<b>.3 Consolidation et développement communautaire .....</b>	<b>6</b>
<b>.4 Représentations .....</b>	<b>6</b>
<b>.5 Travail en partenariat .....</b>	<b>6</b>
<b>.6 Soutien et services aux membres .....</b>	<b>7</b>
<b>.7 Formation .....</b>	<b>7</b>
<b>.8 Soutien à l'économie sociale .....</b>	<b>8</b>
<b>.9 Promotion .....</b>	<b>8</b>
<b>.10 Recherche .....</b>	<b>8</b>
<b>2. Environnement de travail</b>	
<b>2.1 Groupes communautaires .....</b>	<b>9</b>
<b>2.2 Partenaires .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3 Population .....</b>	<b>10</b>
<b>2.4 Autres CDC et TNDC .....</b>	<b>11</b>
<b>2.5 Expression : « Les CDC sont des interfaces ».....</b>	<b>11</b>
<b>3. Profil recherché.....</b>	<b>14</b>
<b>4. Critères d'admissibilité au programme de soutien financier .....</b>	<b>15</b>
<b>5. Historique du mouvement des CDC .....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe I – Définitions</b>	
Développement communautaire .....	17
Développement local.....	18
Développement durable.....	19
<b>Annexe II – Listes, non exhaustives, des nombreux acteurs</b>	
Liste des acteurs locaux .....	20
Liste des acteurs régionaux .....	21
Liste des acteurs nationaux .....	22

## INTRODUCTION

Au cours des années, la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) a jugé pertinent de fournir aux personnes salariées et aux conseils d'administration des corporations de développement communautaire (CDC) des outils permettant une meilleure appropriation du modèle des CDC.

Ce document vise donc à aider particulièrement les nouvelles coordinations ou directions à mieux comprendre les caractéristiques d'une CDC. Il présente d'abord la nature d'une CDC ainsi que ses volets d'intervention; puis, l'environnement de travail ainsi que le profil recherché pour le poste de direction ou de coordination d'une CDC. Suivent les critères d'admissibilité au programme de soutien financier – critères très importants pour la compréhension de ce qu'est une CDC – et finalement, un historique du mouvement des CDC.

Certaines lectures vous sont conseillées. À notre avis, il est important de prendre le temps de les faire et, au besoin, de vous référer à la TNCDC ou à vos collègues des autres CDC pour obtenir des clarifications ou précisions.

Bien sûr, ce document est général; il vous faudra prendre en compte les particularités de votre CDC. Par exemple, des volets du travail d'une CDC sont plus ou moins développés, et ce, généralement selon la dynamique territoriale.

Néanmoins, nous espérons que ce petit document favorisera une meilleure compréhension de la mission et des orientations fondamentales d'une CDC, du travail quotidien ainsi que de l'environnement dans lequel évolue notre réseau.

Bonne lecture!

Mise à jour :

Chantal Tardif et Claude Filion, TNCDC

Comité de révision :

Suzanne Bernard, CDC de la Pointe, région est de Montréal

Amélie Dubuc, CDC de Trois-Rivières

Sylvain Dupont, CDC de la Haute-Yamaska

Sylvain St-Onge, CDC Drummond

Réjean Veillette, CDC Centre-de-la-Mauricie

Révision et mise en page :

Jacinthe Boislard, TNCDC

## 1. PRÉSENTATION DES CDC

### 1.1 Une corporation de développement communautaire c'est...

...un regroupement d'organismes communautaires, local et multisectoriel.

### 1.2 La spécificité des CDC dans l'ensemble du mouvement communautaire se manifeste

#### ... **DANS** ce qu'elles sont :

Traditionnellement, les organismes communautaires du Québec ont été regroupés de manière nationale et sectorielle. Les CDC sont structurées d'une manière complètement différente.

Les CDC sont de **nature locale**

PAR LEURS MEMBRES, LEURS APPROCHES, LEURS PRÉOCCUPATIONS ET LEUR BASE D'INTERVENTION TERRITORIALE

et **multisectorielle**

PAR LEURS MEMBRES, VENANT DE TOUS LES SECTEURS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE, LEURS MANDATS ET LEURS PROBLÉMATIQUES.

#### ... **PAR** ce qu'elles font :

Les CDC travaillent au développement communautaire et socioéconomique du milieu, et ce, dans une perspective globale, alternative et solidaire. Aucun autre type de regroupement communautaire au Québec ne porte explicitement ce mandat.

### 1.3 Mission d'une CDC

Une corporation de développement communautaire est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

*Pour en savoir plus...*

---

*Cadre de référence des CDC; Nos Affirmations.*

---

## 1.4 Dix volets d'intervention traduisent les mandats des CDC

Tout en respectant leur Cadre de référence, les CDC ne sont pas uniformes mais plutôt le reflet de leur histoire particulière. Les CDC ont à répondre adéquatement aux besoins et à la dynamique du milieu dont elles sont issues. Ainsi, leurs mandats s'actualisent en genre et en intensité selon leur spécificité. L'ordre de présentation des volets campe les deux éléments essentiels du travail dans une CDC : d'abord, les cinq premiers volets démontrent le travail en développement, essentiel et incontournable, puis les cinq autres volets illustrent le travail en soutien aux organismes et au milieu.

### .1 Concertation

En tant que regroupements locaux et multisectoriels, les CDC favorisent la concertation entre les organismes communautaires autonomes par une vie associative proche des membres. L'action structurante des CDC renforce le mouvement communautaire. Différentes activités stimulent la vie associative : C.A., AGA, AGE, comités, activités sociales, rencontres thématiques, etc., alors que les activités de réseautage entre les membres favorisent le sentiment d'appartenance.

#### Ainsi...

*La concertation du mouvement communautaire permet aux organisations de se connaître, de se reconnaître, mais également de partager leur analyse et de développer une lecture commune de leur milieu afin d'agir avec une plus forte cohésion.*

### .2 Information

Par divers moyens (mémos, tournées téléphoniques, courriels, bulletins, site Web), les CDC favorisent et assurent la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire, et elles se réfèrent parfois à d'autres regroupements qui produisent des mémoires, avis, communiqués, textes d'analyse, conférences, formations, etc.

#### Ainsi...

*Être bien informé est fondamental pour être en mesure d'agir. Les CDC peuvent jouer un rôle important et déterminant sur ce plan. L'actuelle multiplicité des sources d'information et la surabondance peuvent créer un effet de désinformation ou de confusion. Il importe donc d'assurer l'accès à une information pertinente et nécessaire à l'action du mouvement communautaire. Cela demande du temps : recherches, lectures, réécritures, références.*

## **.3 Consolidation et développement communautaire**

Les CDC travaillent à la création et au maintien des organismes et des réseaux communautaires. Elles sont des lieux d'incubation de nouveaux projets communautaires et elles représentent une force innovatrice dans la communauté.

### **Ainsi...**

*Les CDC sont parties prenantes de l'effort de consolidation et de développement du mouvement communautaire ainsi que de son renouvellement par une intervention territorialisée de changement social :*

- ✓ *aide à la consolidation du financement;*
- ✓ *accueil, intégration et accompagnement des nouveaux membres ou nouveau personnel;*
- ✓ *participation à des comités de réflexion;*
- ✓ *soutien des organismes à leur démarrage;*
- ✓ *soutien à la vie associative.*

## **.4 Représentations**

Les CDC représentent leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique et politique. En outre sont prioritaires les représentations auprès des instances locales et régionales de développement, auprès du milieu municipal et au sein de diverses tables de concertation.

### **Ainsi...**

*Malgré parfois les différents intérêts des partenaires et des membres des CDC, les représentations s'avèrent un moyen essentiel pour positionner le mouvement communautaire au cœur du développement des collectivités et aussi positionner ses valeurs de justice sociale au cœur des choix d'intervention.*

## **.5 Travail en partenariat**

Les CDC travaillent régulièrement sur des projets de développement local avec les autres acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques du territoire. Les CDC travaillent concrètement sur une diversité de projets, selon les priorités établies par les acteurs concernés.

### **Ainsi...**

*Les CDC ouvrent à une nouvelle forme de partenariat qui fait un arrimage entre le social et l'économique et vient stimuler le milieu. Les CDC proposent ainsi une alternative au modèle dominant du développement économique traditionnel.*

## .6 Soutien et services aux membres

Les CDC peuvent offrir toutes sortes de services aux organismes communautaires de leur territoire selon les besoins exprimés et leur capacité à y répondre. Par exemple : édifice communautaire; services collectifs (ex. : photocopieur, postes informatiques, secrétariat); assurance collective; animation de groupe; médiation; outils et politiques de gestion, etc.

### **Ainsi...**

*Ce volet peut prendre beaucoup de place, car les besoins des organismes communautaires sont souvent très importants. Il faut cependant garder un équilibre et donner un sens au développement de ce volet. Le soutien et les services aux membres devraient avoir pour objectif de renforcer leur développement ou leur consolidation dans le but de favoriser la concertation communautaire et leur participation au développement du milieu.*

## .7 Formation

Dans ce volet, les CDC s'impliquent aux plans suivants : détermination des besoins, recherche de personnes-ressources, organisation des formations et suivis. Il est donc question de formation sur mesure (ex. : droits et responsabilités des administrateurs, gestion des bénévoles, vie associative et démocratique) ou professionnelle (ex. : intervention de crise, gestion financière, gestion des ressources humaines).

### **Ainsi...**

*Une autre forme de formation, qu'on appelle éducation populaire, se présente plutôt comme une approche transversale que l'on retrouve sur plusieurs plans. L'éducation populaire permet de vulgariser, d'informer, de saisir les enjeux de société, de former et de mobiliser les gens pour susciter la participation et l'action. C'est donc de la formation qui vise l'action dans une démarche de résolution de problèmes (transformation sociale). L'éducation populaire constitue un outil privilégié favorisant l'augmentation de la capacité d'agir et d'intervenir dans son milieu.*

## **.8 Soutien à l'économie sociale et solidaire**

Les CDC travaillent à favoriser les conditions d'émergence de projets locaux novateurs, tant économiques que sociaux. Il s'agit principalement d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale.

### **Ainsi...**

*L'économie sociale et solidaire est reconnue par le mouvement des CDC comme levier de développement alternatif, innovateur et inclusif. Les CDC partagent les valeurs associatives et les finalités sociales de ce secteur. Il s'avère donc important pour une CDC de connaître l'organisation (habituellement le CLD) qui a le mandat du développement de ce secteur sur son territoire et d'y être associée. Une CDC a également avantage à être associée à la structure de concertation régionale, appelée pôle régional, soit directement soit par le biais de son inter-CDC.*

## **.9 Promotion**

Les CDC peuvent organiser des activités de promotion et de visibilité de l'action communautaire. Il importe de faire connaître et reconnaître que les CDC représentent une force sociale, économique et politique qui confère au milieu communautaire un pouvoir pouvant influencer le développement des collectivités, devenant ainsi un secteur d'activité distinct.

### **Ainsi...**

*Les CDC peuvent contribuer à promouvoir le mouvement communautaire et à sensibiliser des leaders d'opinion, entre autres, en regard de la contribution exceptionnelle du mouvement communautaire au développement et à l'expérimentation de solutions, collectives et souples, à des problèmes sociaux (ex. : production de documents promotionnels, utilisation des médias, organisation de journées communautaires).*

## **.10 Recherche**

Les CDC s'impliquent dans des activités de recherche et elles peuvent piloter des projets de recherche ponctuels sur des problématiques sociales identifiées.

### **Ainsi...**

*Ce volet n'implique aucunement pour les CDC de développer une expertise en recherche. Il s'agit plutôt d'assurer des activités qui permettent de disposer d'une bonne information. Les thèmes peuvent varier : connaître les besoins sociaux de sa collectivité, documenter sur des besoins spécifiques (ex. : des familles en situation de pauvreté), qualifier et quantifier l'impact de l'action communautaire dans son milieu, etc. Une bonne connaissance contribue grandement à donner de la crédibilité à son propos et à convaincre les partenaires de la nécessité d'agir!*



## 2. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

À la coordination ou direction d'une CDC, vous êtes :

- ✓ politisé mais apolitique. Il faut faire fi des allégeances et surtout ne jamais y associer la CDC.
- ✓ intéressé aux règlements, politiques, orientations, décisions, ou autres – tant aux niveaux local, régional, provincial que fédéral – qui ont une incidence sur le développement des collectivités et particulièrement sur les conditions de vie des gens. Il faut parfois se prononcer publiquement, dans une perspective de « justice sociale ».

*Pour en savoir plus...*

---

*Cadre de référence des CDC.*

---

Le travail d'une CDC est un **TRAVAIL POLITIQUE** :

- ✓ au sens où elle défend le bien commun, dans une perspective de justice sociale;
- ✓ par des stratégies de développement durable, et ce, avec des partenaires de tous horizons.

Un travail politique avec :

- ✓ les groupes communautaires;
- ✓ les partenaires;
- ✓ la population;
- ✓ les autres CDC et la TNDC.

### 2.1 Groupes communautaires

À la coordination ou direction d'une CDC, vous avez à :

- ✓ favoriser la concertation entre les organismes. Ceci implique notamment une bonne circulation de l'information et un climat de confiance. Bâtir cette confiance est un travail à long terme, qui demande du doigté.
- ✓ créer les conditions de bonne entente. Par divers intérêts, légitimes mais sectoriels, des différends peuvent émerger. La CDC a alors, directement ou indirectement, un rôle d'influence.
- ✓ naviguer entre les différentes tendances parmi vos membres; négocier et passer au travers des pressions qui seront exercées sur vous.

- ✓ travailler avec des membres qui seront tantôt un patron, tantôt un partenaire, un militant, un représentant d'organisme en crise...

### 2.2 Partenaires

À la coordination ou direction d'une CDC, vous avez à :

- ✓ travailler avec plusieurs autres organisations ou regroupements. Dans les différents projets que vous allez porter, vous allez devoir obtenir la bonne information, faire des contacts, obtenir des appuis, négocier avec des bailleurs de fonds, etc.
- ✓ connaître les personnes, leurs préjugés, leurs intérêts, les enjeux, les contacts, etc. Vous allez devoir comprendre la culture des différents milieux avec lesquels vous aurez à travailler en partenariat.
- ✓ vous documenter sur les organisations partenaires de votre milieu (leur mission, leur mandat, leur histoire, leur culture organisationnelle, etc.). Vous intéresser à vos partenaires présente au moins deux avantages. D'une part, cela vous permet de mieux comprendre; d'autre part, les partenaires apprécient généralement que vous démontriez une certaine connaissance de leur travail, signe souvent interprété comme une marque de considération.
- ✓ faire reconnaître les organismes communautaires, leur expérience et leurs compétences.

### 2.3 Population

À la coordination ou direction d'une CDC, vous ne travaillez généralement pas directement auprès de la population; cependant, vous avez à :

- ✓ porter une vision sociale, un projet de société différent. À certains moments, la CDC aura aussi à parler d'un enjeu sur la place publique (promouvoir un projet, dénoncer une décision, interpeller un élu, etc.). Il faut donc que la CDC jouisse d'une certaine visibilité et crédibilité auprès de la population. C'est un volet du travail des CDC qui est trop souvent oublié.

### 2.4 Autres CDC et la TNCDC

À la coordination ou direction d'une CDC, vous avez l'obligation de :

- ✓ participer activement au sein du regroupement national, la Table nationale des CDC. L'appartenance à la TNCDC vous donne plusieurs droits (information, financement, soutien), mais comporte aussi des obligations (cotisation, participation aux rencontres nationales, partage d'outils). La TNCDC est un lieu d'échanges, de services et de décisions. La contribution de chaque CDC est importante.

La CDC est donc une interface avec ces différents acteurs...

### 2.5 Expression : « Les CDC sont des interfaces. »

Pour illustrer et imager cette expression :

*Qu'est-ce que tu fais à la CDC ? « Je fais l'interface! »*

On me regarde bizarrement... Interface : n. f. Limite commune à deux systèmes, permettant des échanges entre ceux-ci.

*Belle définition, mais dans le quotidien, ça veut dire quoi?*

Par exemple, jeudi dernier, j'avais deux réunions dans la journée.

En avant-midi :

Instance territoriale en santé et services sociaux. Étaient présents : des directeurs de service du CSSS, des chefs de service ou directeurs d'établissements régionaux (Centre jeunesse, Centre de réadaptation, Centre d'intégration sociale, Centre de désintoxication – des grosses boîtes, en somme) et les coordonnatrices ou directrices de quatre organismes communautaires représentant un réseau d'environ 30 organismes communautaires sur le territoire, et moi-même, directrice de la CDC. On discute d'organisation de services, de coupures, de transfert de lits; parfois de collaboration, de budgets (pour les établissements) et de subventions (pour les organismes communautaires), de reddition de comptes, etc. Donc, jeudi dernier, on apprend que l'Agence a libéré des fonds pour des projets de développement social. Certains veulent aller vite et donner ces dollars pour des projets sans qu'on sache trop où ils mènent. D'autres se questionnent un peu plus, ne sont pas d'accord avec les critères... Et moi, je parle de développement local; d'économie sociale; de projet de société; de long terme; de liens à faire avec d'autres partenaires; de temps à prendre pour voir le territoire, ses besoins; de vision à développer... J'amène l'idée d'en parler au CLD et de « regarder » ensemble le territoire.

## Partie 2

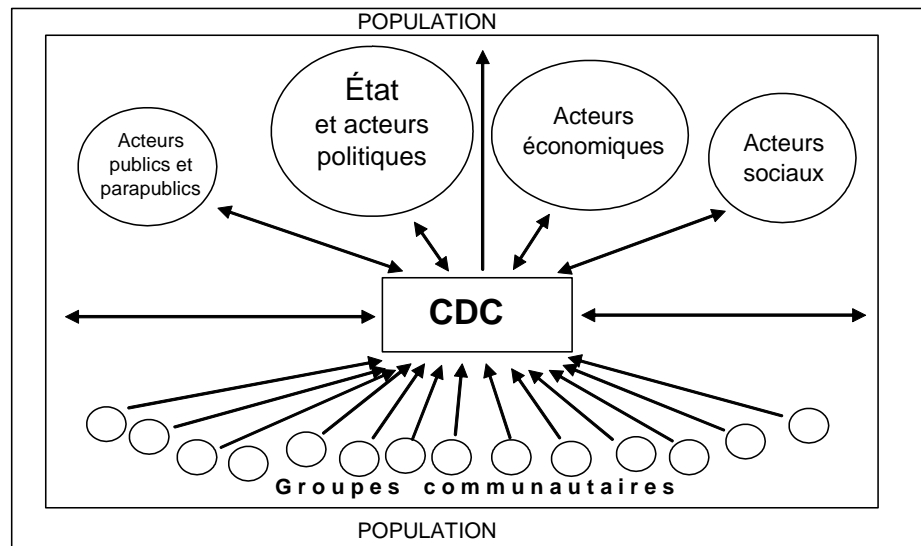
En après-midi :

Réunion au CLD afin d'établir les critères pour les projets d'entreprises d'économie sociale. Étaient présents : la conseillère des projets en économie sociale, le représentant des jeunes et la représentante des coopératives. Il y avait aussi quelqu'une de la CRÉ, qui était supposée clarifier la chose, et moi-même, représentante du communautaire au C.A. du CLD. C'est quoi la différence entre une entreprise économique et une entreprise économique socialement? C'est quoi un impact social? C'est risqué! C'est pas viable! C'est pas rentable! Encore une fois, je parle du « social »; pas du bien-être, mais de développement d'impacts, de vision commune. Je propose de travailler avec les intervenants des autres milieux (affaires, municipalités, santé, économie...) mais surtout de « regarder » le territoire ensemble et de poser des actions complémentaires.

Voici l'interface,

d'une part avec les organismes,

d'autre part avec le milieu.



Ainsi...

*Le travail des CDC se réalise dans une approche de développement durable selon :*

### **TROIS DIMENSIONS :**

1. *sociale : le travail en rapport avec la qualité de vie et le tissu social d'un milieu, tenant compte de toute la personne et non pas d'un seul problème immédiat;*
2. *économique : le travail en rapport avec le développement d'une économie sociale et solidaire;*
3. *environnementale : le travail favorise la mise à contribution optimale des ressources du milieu (développement endogène).*

### **TROIS PALIERS :**

1. *local*
  2. *régional*
  3. *national*
- Pour chaque palier, vous trouverez, en annexe, une liste, non exhaustive, de nombreux acteurs.*

L'environnement de travail et le travail des CDC sont assez bien documentés.

**Ainsi...**

*Lachapelle, Bourque et Foisy (2009)<sup>1</sup> considèrent qu'il y a maintenant une nouvelle génération d'organismes qu'ils désignent comme des infrastructures de développement des communautés. Il s'agit d'ensembles communautaires complexes capables de fournir des bases matérielles, humaines et politiques au développement des communautés et qui réunissent les caractéristiques suivantes :*

- ✓ *ils reposent sur une démarche de concertation entre partenaires locaux ou régionaux;*
- ✓ *ils réunissent des acteurs sociaux généralement communautaires et institutionnels (CSSS, municipalités...), et parfois privés;*
- ✓ *ils disposent de ressources autonomes de soutien à la fois aux processus de concertation, d'une part, et à la mobilisation et la participation des citoyens et des citoyennes, d'autre part;*
- ✓ *ils sont orientés sur le développement des communautés, donc :*
  - *interviennent sur un ou des territoires d'appartenance clairement définis;*
  - *dans une perspective de répondre collectivement à des problématiques collectives;*
  - *en vue d'une amélioration des conditions de vie et de la participation sociale des populations, en particulier celles qui sont défavorisées.*

*Or, les CDC remplissent ces critères et correspondent également à une variété particulière [...] « d'organisations intermédiaires » qualifiées, selon certains sociologues du développement<sup>2</sup>, par les caractéristiques suivantes :*

- ✓ *être au coeur des relations entre diverses organisations;*
- ✓ *avoir des activités comprenant des actions innovantes, par exemple : développement des capacités organisationnelles, formation professionnelle, recherche, collecte et distribution d'informations, maillage...*

**Pour en savoir plus...**

---

***Étude de l'évolution du champ d'action des corporations de développement communautaire depuis l'adoption de la Politique gouvernementale « L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec ». NINACS, William A., avec la collaboration d'Alain BRIDAULT (2010).***

---

<sup>1</sup>LACHAPELLE, René, Denis BOURQUE et Dominic FOISY (2009). *Les apports de l'organisation communautaire en CSSS aux infrastructures communautaires de développement des communautés*, Gatineau (Québec), Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, Université du Québec en Outaouais, document inédit, 17 pages.

<sup>2</sup>FAVREAU, Louis et Benoît LEVESQUE (1996). *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 230 pages.

### 3. PROFIL RECHERCHÉ

Maintenant que vous connaissez l'environnement de travail d'une CDC ainsi que ses principaux mandats, êtes-vous la bonne personne à la bonne place?

Vous êtes à la coordination ou direction d'une CDC, vous possédez :

- ✓ des connaissances et expériences dans le milieu communautaire;
- ✓ des connaissances et expériences dans le développement social;
- ✓ de l'expérience en coordination/gestion;
- ✓ de l'expérience en relations publiques;
- ✓ une vision des enjeux sociaux.

Vos qualités sont :

- ✓ capacité d'apprentissage et d'adaptation rapides;
- ✓ analyse politique/capacité de synthèse;
- ✓ habiletés interpersonnelles, facilité à créer des réseaux, établir des contacts;
- ✓ créativité et leadership.

### 4. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER

En 2006, les CDC réunies en assemblée générale extraordinaire ont accepté les conditions d'entente pour un programme de soutien financier.

Pour être admissible au soutien financier, une CDC doit :

- ✓ être un organisme à but non lucratif légalement constitué;
- ✓ être enracinée dans la communauté;
- ✓ entretenir une vie associative et démocratique;
- ✓ être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
- ✓ avoir été constituée à l'initiative des gens de la communauté;
- ✓ poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale;
- ✓ faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
- ✓ être dirigée par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

De même, et dans le respect des responsabilités des mandataires régionaux ou provinciaux, une CDC a une mission principale qui contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ regrouper les organismes communautaires sur son territoire et exercer les représentations appropriées;
- ✓ concerter, dans chaque territoire, l'action des organismes communautaires qui œuvrent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- ✓ être un catalyseur de projets issus du milieu communautaire, en matière de lutte contre la pauvreté;
- ✓ stimuler le développement socioéconomique de sa communauté par la contribution du secteur communautaire;
- ✓ mener diverses actions en concertation avec les partenaires de différents milieux en vue de contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

### 5. Historique du mouvement des CDC : 1984 – 2010

Lors du premier Sommet socioéconomique organisé au Québec par le Conseil régional de développement de la Mauricie, le CLSC Bois-Francs suscite l'élaboration d'un projet de regroupement des organismes communautaires sur la base du « travailler ensemble ». L'Office de planification et de développement du Québec, qui deviendra le ministère des Régions, accepte d'en faire un projet pilote financé sur trois ans. Il existait alors une corporation de développement économique, donc pourquoi pas une corporation de développement communautaire (CDC)! (L'ABC du Communautaire autonome, TVC des Bois-Francs, 2005).

En 1986, la CDC des Bois-Francs tient le premier colloque au Québec sur le développement communautaire. Il y a donc collectivisation des questionnements sur les valeurs et les façons de faire. Et suivent les CDC Drummond, Bas-Richelieu (aujourd'hui appelée Pierre-De Saurel), Longueuil et, au début des années 90, KRTB, Rond Point, Amiante, Granit, Deux-Rives, Brome-Missisquoi et Laval. Puis, en septembre 1991, une structure informelle apparaît : la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC).

En 1993, à Jonquière, c'est l'adoption d'un cadre de référence pour les CDC, approuvé par les 15 CDC existantes, qui définit une corporation de développement communautaire comme « un regroupement d'organisations communautaires qui oeuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné » et précise la mission d'une CDC comme suit : « assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu ». Et, en 1996, c'est l'incorporation de la TNCDC.

La première CDC québécoise, celle des Bois-Francs, à Victoriaville, créée en 1984, fut le résultat d'un processus local autonome de concertation entre organisations communautaires, processus enclenché dans les années 70, qui demeure le cheminement type menant à la constitution d'une CDC et qui s'échelonne sur trois étapes consécutives décrites par René Lachapelle (1990) dans son mémoire de maîtrise portant sur la CDC du Bas-Richelieu : dans un premier temps, les organisations apprennent à se connaître entre elles et ensuite à se reconnaître mutuellement et finalement à se faire reconnaître par l'intermédiaire de leur CDC.

En 1999, on compte 34 CDC accréditées; au 30 avril 2010, on en compte 51 et le mouvement s'agrandit régulièrement : à cette date, il y trois groupes en accompagnement et quelques demandes d'accompagnement sur la table de travail.



## ANNEXE I - Définitions

### Développement communautaire

Définition générale :

Processus de prise en charge individuelle et collective – par, pour et avec les **personnes** – par lequel des **communautés**, réelles ou potentielles, visent à améliorer leur bien-être et leur qualité de vie ainsi qu'à répondre aux besoins sociaux de la population par le développement de l'action communautaire, c'est-à-dire par des activités, actions, projets et services qui se situent dans la sphère de la société civile et qui portent une perspective de transformation sociale.

Éléments d'une définition opérationnelle :

- ✓ mettre sur pied et offrir du soutien aux groupes communautaires et aux autres associations;
- ✓ favoriser la concertation et la circulation d'information entre les groupes communautaires;
- ✓ développer le milieu par des pratiques de :
  - 1) animation et mobilisation du milieu,
  - 2) éducation populaire et conscientisation aux problèmes,
  - 3) défense de droits,
  - 4) mise sur pied de services destinés aux personnes,
  - 5) mise sur pied d'activités, de projets alternatifs,
  - 6) mise sur pied de réseaux d'entraide et de solidarité,
  - 7) démocratie directe;
- ✓ agir dans la sphère du milieu sans but lucratif, associatif et coopératif, donc, à l'extérieur de la concurrence du marché privé ainsi que du monopole du pouvoir étatique;
- ✓ viser notamment, mais non exclusivement, l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées ou appauvries.

## Développement local

Définition générale :

Stratégie visant le développement endogène et global (économique, communautaire, culturel, environnemental) d'un territoire et qui repose notamment sur la mobilisation des ressources et des forces vives du milieu ainsi que sur des pratiques de partenariat entre les acteurs du milieu.

Éléments d'une définition opérationnelle :

- ✓ mobiliser, sur une base locale, des ressources (humaines, physiques, naturelles, culturelles, organisationnelles) et des capitaux (privés, publics, communautaires ou coopératifs);
- ✓ (par extension) favoriser l'appropriation et l'adaptation locale de facteurs exogènes, tels que les politiques étatiques ou les capitaux extérieurs;
- ✓ favoriser la production, la transformation et l'achat local;
- ✓ créer la richesse et créer de l'emploi par des stratégies différentes, alternatives;
- ✓ mettre sur pied des structures porteuses de projets, démocratiques et imputables au milieu;
- ✓ s'assurer – dans la prise de décision – du plus large éventail possible d'acteurs sociaux, économiques et politiques du territoire (municipalités, élus, instances publiques et parapubliques décentralisées, grandes entreprises, PME, microentreprises, coopératives et entreprises d'économie sociale, milieu communautaire et secteur associatif);
- ✓ favoriser le partage, entre les acteurs :
  - 1) d'une analyse commune des problématiques et de leurs causes, ainsi que des forces et faiblesses du milieu;
  - 2) des finalités et d'objectifs clairs,
  - 3) des actions,
  - 4) des connaissances et des informations,
  - 5) d'un climat de confiance,
  - 6) d'expertises,
  - 7) d'indicateurs sociaux et économiques appropriés;
- ✓ pratiquer le réseautage, la concertation et le partenariat en vue de projets.

## Développement durable

Définition selon la Loi sur le développement durable (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Objectifs :

Repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature est une aspiration que partage un nombre grandissant de femmes et d'hommes. Ils posent un regard critique sur un mode de développement qui, trop souvent, porte atteinte à l'environnement et relègue la majorité de l'humanité dans la pauvreté. Le développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant les façons de faire compte tenu de nouvelles priorités.

Il faut donc :

- ✓ maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- ✓ assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
- ✓ viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

Principes pris en compte :

Santé et qualité de vie; équité et solidarité sociales; protection de l'environnement; efficacité économique; participation et engagement; accès au savoir; subsidiarité; partenariat et coopération intergouvernementale; prévention; précaution; protection du patrimoine culturel; préservation de la biodiversité; respect de la capacité de support des écosystèmes; production et consommation responsables; pollueur payeur; internalisation des coûts.

***Pour en savoir plus...***

---

***Projet de loi n° 118 (2006, chapitre 3) Loi sur le développement durable.***

### ANNEXE II – Listes, non exhaustives, des nombreux acteurs

#### Acteurs locaux

Agglomération		<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Arrondissement		<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Avenir d'enfant		<a href="http://www.avenirdenfants.org">www.avenirdenfants.org</a>
Carrefour jeunesse-emploi	CJE	<a href="http://www.cjereseau.org">www.cjereseau.org</a>
Centre de santé et de services sociaux	CSSS	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca">www.msss.gouv.qc.ca</a>
Centre local de développement	CLD	<a href="http://www.acldq.qc.ca">www.acldq.qc.ca</a>
Centre local d'emploi	CLE	<a href="http://www.emploiquebec.net">www.emploiquebec.net</a>
Chambre de commerce	CC	<a href="http://www.repertoire-chambres.fccq.ca">www.repertoire-chambres.fccq.ca</a>
Commission scolaire	CS	<a href="http://www.mels.gouv.qc.ca">www.mels.gouv.qc.ca</a>
Conseil municipal		<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Corporation de développement économique communautaire	CDEC	<a href="http://www.lescddec.qc.ca">www.lescddec.qc.ca</a>
Entreprises d'économie sociale (OBNL ou coopérative d'économie sociale et solidaire)		<a href="http://economiesocialequebec.ca">economiesocialequebec.ca</a>
Groupes populaires, communautaires et bénévoles (groupes de base d'action communautaire et d'action communautaire autonome)		La majorité des organismes sont inscrits dans le site du SACAIS : <a href="http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais">www.mess.gouv.qc.ca/sacais</a>
Municipalité régionale de comté	MRC	<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Office municipal d'habitation	OMH	<a href="http://www.habitation.gouv.qc.ca">www.habitation.gouv.qc.ca</a>
Québec en Forme	QEF	<a href="http://www.quebecenforme.org">www.quebecenforme.org</a>
Société d'aide au développement des collectivités	SADC	<a href="http://www.reseau-sadc.qc.ca">www.reseau-sadc.qc.ca</a>
Table de quartier		
Villes et Villages en santé	VVS	<a href="http://www.rgvvs.qc.ca">www.rgvvs.qc.ca</a>

## Acteurs régionaux

Agence de santé et de services sociaux	ASSS	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca">www.msss.gouv.qc.ca</a>
Comité régional des partenaires du marché du travail		<a href="http://emploiquebec.net/organisation/">emploiquebec.net/organisation/</a>
Comité régional ou pôle régional d'économie sociale	CRES	<a href="http://www.chantier.qc.ca">www.chantier.qc.ca</a>
Comité régional de développement social	CRDS	
Conférence administrative régionale	CAR	
Conférence régionale des élus	CRÉ	<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Direction régionale d'Emploi-Québec (incluant les comités régionaux pour l'emploi)		<a href="http://www.mess.gouv.qc.ca">www.mess.gouv.qc.ca</a>
Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		<a href="http://www.mels.gouv.qc.ca">www.mels.gouv.qc.ca</a>
Direction régionale de santé publique	DRSP	<a href="#">Accessible sur les sites des agences régionales</a>
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	MAMROT	<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	MDEIE	<a href="http://www.mdeie.gouv.qc.ca">www.mdeie.gouv.qc.ca</a>
Regroupements régionaux sectoriels (ex. : éducation populaire, santé mentale, personnes handicapées)		
Table régionale d'organismes communautaires en santé et services sociaux	TROC	<a href="http://www.ctroc.org/">www.ctroc.org/</a>
Table de concertation des groupes de femmes	TCGF	<a href="http://www.reseautablesfemmes.qc.ca">www.reseautablesfemmes.qc.ca</a>

## Acteurs nationaux

Association des centres locaux de développement du Québec	ACLDQ	<a href="http://www.aclidq.qc.ca">www.aclidq.qc.ca</a>
Association des CRÉ du Québec		
Chantier de l'économie sociale		<a href="http://www.chantier.qc.ca">www.chantier.qc.ca</a>
Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et communautaire	CSMO-ÉSAC	<a href="http://www.csmoesac.qc.ca">www.csmoesac.qc.ca</a>
Fédération des municipalités du Québec	FQM	<a href="http://www.fqm.ca">www.fqm.ca</a>
Ministère de la Santé et des Services sociaux	MSSS	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca">www.msss.gouv.qc.ca</a>
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	MAMROT	<a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca">www.mamrot.gouv.qc.ca</a>
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	MESS	<a href="http://www.mess.gouv.qc.ca">www.mess.gouv.qc.ca</a>
Regroupement des Corporations de développement économique communautaire	RCDEC	<a href="http://www.lescdec.qc.ca">www.lescdec.qc.ca</a>
Regroupements nationaux sectoriels		
Réseau québécois de l'action communautaire autonome	RQACA	<a href="http://www.rq-aca.org">www.rq-aca.org</a>
Regroupement québécois de développement social	RQDS	<a href="http://www.rqds.org/francais">www.rqds.org/francais</a>
Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé	RQIIAC	<a href="http://www.rqiiac.qc.ca/comm">www.rqiiac.qc.ca/comm</a>
Réseau québécois de Villes et Villages en santé	RQVVS	<a href="http://www.rqvvs.qc.ca">www.rqvvs.qc.ca</a>
Revue Développement Social	RDS	<a href="http://www.inspq.qc.ca">www.inspq.qc.ca</a>
Institut national de santé publique	SP	<a href="http://www.inspq.qc.ca">www.inspq.qc.ca</a>
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales	SACAIS	<a href="http://www.mess.gouv.qc.ca">www.mess.gouv.qc.ca</a>
Solidarité rurale du Québec		<a href="http://www.solidarite-rurale.qc.ca">www.solidarite-rurale.qc.ca</a>
Union des municipalités du Québec	UMQ	<a href="http://www.umq.qc.ca">www.umq.qc.ca</a>